



Communiqué de presse
Nancy, le 30 mars 2022



Signature de la convention de partenariat visant à promouvoir et développer l'intermodalité fer/fleuve entre SNCF Réseau Grand Est et Voies navigables de France Nord-Est

Laurence Berrut, Directrice Territoriale de SNCF Réseau Grand Est et Sophie-Charlotte Valentin, Directrice Territoriale de Voies navigables de France Nord Est (VNF), signent une convention de partenariat en faveur du développement de la complémentarité entre les réseaux ferrés et fluviaux dans l'objectif d'accroître le report modal au service des enjeux climatiques et de la croissance bas carbone. Ce partenariat s'inscrit dans la déclinaison territoriale de l'alliance fer/fleuve signée le 25 janvier 2021 au niveau national entre SNCF Réseau et VNF.

Développer l'intermodalité rail/fleuve au service de la croissance bas carbone

La démarche partenariale engagée au niveau national se décline à l'échelle des territoires. SNCF Réseau et VNF s'appuient sur des infrastructures disposant de capacités de croissance des trafics, alliant la possibilité de relier de grandes distances pour le fer et d'aller au cœur des agglomérations pour le fluvial. Ce maillage ferroviaire/fluvial sur le territoire offre des possibilités d'interactions avec de nombreuses plateformes portuaires, assurant à la fois la desserte de proximité et l'ancrage international.

C'est en ce sens que la Direction territoriale Nord-Est de VNF et la Direction territoriale de SNCF Réseau Grand Est, tous deux gestionnaires de réseaux, se sont rapprochées pour identifier les moyens de promouvoir en commun le fret ferroviaire et le fret fluvial et de développer leurs trafics et parts de marchés respectifs sur le réseau fluvial.

En France, la circulation des poids lourds génère à elle seule 20% des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Un convoi fluvial consomme 3 à 4 fois moins d'énergie que le transport routier et peut embarquer l'équivalent du chargement de 200 camions. Un train de fret représente, quant à lui, 40 camions en moins sur les routes et rejette 10 fois moins de CO². Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique, la combinaison de ces deux modes vertueux contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, particulièrement dans les zones urbaines.

Solidaires, SNCF Réseau et VNF s'engagent, en outre, à mettre en place un principe d'« intermodalité absolue » notamment dans la gestion des situations perturbées ou de crise.

Le bassin lorrain, propice aux solutions multimodales

Le territoire de la Direction territoriale Nord-Est est à la fois un axe organisé autour des voies à grand gabarit que sont la Moselle mais également la Meuse au-delà de la Givet et un réseau orienté Nord-Sud et Est-Ouest. Les premières relient les bassins industriels aux ports de la Mer du Nord ainsi qu'à la « banane bleue » et les deuxièmes offrent des liaisons interbassins intéressantes. Par ailleurs, la densité du réseau ferroviaire et des circulations de trains de fret fait du Grand Est la première région du fret ferroviaire en France. Le bassin du Rhin est traversé par plusieurs Corridors européens RTE-T. Enfin, les plateformes de connexion entre les réseaux ferroviaires et fluviaux sont nombreuses et performantes : le port de Nancy-Frouard, le Nouveau

Port de Metz, les ports privés de Mondelange-Richemont et Thionville-Illange, le port public de Thionville-Illange et le port de Givet.

Au vu des perspectives de croissance des trafics et d'une ambition raisonnable d'un doublement du report modal à 5/10 ans, le partenariat SNCF Réseau-VNF s'inscrit dans l'optique d'une croissance verte associant performance économique des ports et tenue des objectifs de transition écologique.

Un programme de travail collaboratif porteur d'avenir

En raison de ces atouts environnementaux et sociétaux, une part croissante des chargeurs et entreprises de transport de marchandises est intéressée par un report de leurs trafics sur les réseaux ferrés et fluviaux. Pour y parvenir, les deux partenaires vont mettre en place un programme de travail commun visant à assurer un report de flux depuis la route vers le ferroviaire et le fluvial pour le transport de marchandises.

Les premiers chantiers identifiés sont notamment :

- La construction d'une vision partagée pour le développement des plates-formes multimodales.
- Le lancement d'une étude de marché pour connaître le potentiel de transport combiné sur le territoire avec des actions communes pour favoriser le report modal.
- La définition des possibilités de report vers un mode ou vers un autre lorsque des contraintes de capacité s'appliquent.
- La construction d'un outil cartographique interactif pour établir les complémentarités entre les deux modes.

À PROPOS DE SNCF RÉSEAU - www.sncf-reseau.com

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et accompagner l'ouverture du marché voyageur, SNCF Réseau développe l'offre ferroviaire sur les 30 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Partenaire des pouvoirs publics et des territoires, garant d'un accès neutre et équitable à l'infrastructure, SNCF Réseau se met au service des entreprises de transport et des autorités organisatrices qui constituent ses principaux clients. SNCF Réseau compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2019 de 6,5 milliards d'euros.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

CONTACTS PRESSE

SNCF Réseau Grand Est - Morgane Martinez - morgane.martinez@reseau.sncf.fr - 06 85 24 34 81

Voies navigables de France Nord Est – Ludovic Agius – ludovic.agius@vnf.fr – 06 14 58 71 94